

Soutiens de famille

Autor(en): **E.V.-A. / M.-L.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **23 (1935)**

Heft 451

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261925>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Rien de tel pour le bonheur que d'échanger ses préoccupations contre des occupations.

C. WAGNER.

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{me} Emilie GOURD, 17, rue Töpfer

ADMINISTRATION

M^{me} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de chèques postaux 1.943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est offert des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace:

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est offert des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de l'année en cours.

AVIS AUX ABONNÉS. — Le prochain numéro de notre journal, qui devait paraître à la date du 18 mai, sera retardé de 8 jours afin de pouvoir publier des récits d'Istanbul et du Congrès. En conséquence, il ne paraîtra que le 25 mai.

Notre rédactrice en Bulgarie

Sous les auspices du Conseil national des Femmes bulgares, M^{me} Emilie Gourd, de Genève, en route pour le XII^{me} Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes, à Istanbul, a fait à Sofia, devant un auditoire où se trouvaient nombre d'anciennes étudiantes de nos Universités romandes, une conférence sur la collaboration des femmes à la Société des Nations.

Soutiens de famille

Nous ne le savons que trop: le travail des femmes est attaqué sur toute la ligne, parce qu'en des temps de grand chômage comme ceux que nous traversons, on s'en prend d'abord aux plus faibles, d'après ce beau principe: «Ote-toi de là que je m'y mette!»

Les raisons les plus variées sont invoquées à l'appui de cette attitude, et l'une des plus fréquentes, c'est que l'homme, en sa qualité de père de famille (on oublie sciemment les célibataires), a les premiers droits à un travail rémunéré, alors que la femme n'a qu'à penser à elle-même, ou, tout au plus, à contribuer aux dépenses du ménage paternel, si elle n'a pas le sien propre (oubli volontaire de celles qui sont seules à entretenir toute la famille). Bref, on admet comme allant de soi que l'homme a toujours à sa charge une famille, tandis que la célibataire et la femme mariée n'ont à songer qu'à elles-mêmes. Nous ne cessons de rappeler à ce propos celles qui ont un urgent besoin de leur gain pour aider des membres de leur famille; on nous répond «qu'elles forment une exception...»

A de tels adversaires, le seul argument qui vaille, ce sont les données statistiques prouvant combien est nécessaire le salaire des femmes; malheureusement, ces données manquent encore

La collecte du 1^{er} août en faveur de l'éducation ménagère

Le 1^{er} avril a siégé à Berne le Comité suisse de la fête nationale. Avant de fixer le but et la collecte de 1936 et les préparatifs de la collecte de cette année, il a accepté le rapport et les comptes de l'exercice 1934, qui nous intéressent particulièrement, puisque les fonds recueillis serviront à l'éducation ménagère des jeunes filles suisses et qu'ils seront gérés en majeure partie par des femmes, par des Sociétés féminines. Le président, M. Ed. Scherrer, de Saint-Gall, a rendu un hommage reconnaissant au Secrétariat suisse pour le service ménager, qui lui a facilité une tâche très lourde, car il était difficile de voir clair dans les innombrables organisations s'occupant de la question qui avaient demandé des subventions. La répartition des fonds a été décidée d'accord avec l'Office fédéral du travail et avec le Comité des organisations s'intéressant au travail ménager. Grâce à ces deux instances, il a été possible de trouver un mode de répartition qui réponde aux besoins les plus urgents et garantisse un maximum d'équité, en tenant compte d'une part du nombre des habitants féminins, d'autre part de leur capacité financière.

En premier lieu, l'argent du 1^{er} août devra servir à la formation et à l'éducation ménagères en général, ensuite à l'apprentissage ménager et à l'amélioration du service domestique. Ce sont des Comités cantonaux, formés par les organisations s'intéressant à ces questions, qui recevront l'argent et examineront les demandes de subvention à la lumière de directives établies.

La somme totale à répartir est de 357.000 fr. 30.000 fr. sont versés au Comité des organisations s'intéressant au service ménager. 7000 fr. demeurent en réserve pour des besoins qui pourraient s'imposer dans la suite. Les 320.000 fr. restants sont répartis entre les Comités cantonaux

en général. Il faut donc saluer avec une vive satisfaction la publication récente des résultats d'une enquête faite parmi les institutrices bernoises, et glorieuse à l'économiste connue, M^{me} Marguerite Gagg. Cette publication a certainement une grande importance bien au-delà des frontières du canton de Berne, dans lequel se trouvent évidemment de vastes districts ruraux et des régions montagneuses, mais aussi quelques villes. Une lutte

de la façon suivante: 50 % d'après la population féminine, 25 % en raison inverse des subventions que la Confédération verse aux écoles et aux cours ménagers, 15 % d'après les effets de la crise sur les femmes qui gagnent leur vie, enfin 10 % sont alloués aux cantons montagneux.

Ce calcul donne les résultats suivants: Zurich, 38.853 fr.; Berne, 50.112 fr.; Lucerne, 11.411 fr.; Uri, 2956 fr.; Schwyz, 6.931 fr.; Obwald, 1.704 francs; Nidwald, 1.393 fr.; Glaris, 3.618 fr.; Zoug, 2.424 fr.; Fribourg, 8.317 fr.; Soleure, 9.646 fr.; Bâle-Ville, 10.550 fr.; Bâle-Campagne, 5.983 fr.; Schaffhouse, 2.590 fr.; Appenzel Rh.-Int., 13.119 fr.; Appenzel Rh.-Ext., 2.357 fr.; Saint-Gall, 28.544 fr.; Grisons, 12.248 fr.; Argovie, 19.352 fr.; Thurgovie, 8.199 fr.; Tessin, 19.534 fr.; Vaud, 19.805 fr.; Valais, 11.388 fr.; Neuchâtel, 15.599 fr.; Genève, 13.367 fr.

Il nous semble que les Sociétés féminines ont tout lieu d'approuver ce plan, ainsi que les directives pour l'emploi des fonds. De cette façon, la répartition se fait sur terrain neutre, elle repose sur des faits précis et tient compte des facteurs essentiels. Elle représente en outre une action fédéraliste, ce qui nous plaît particulièrement, car nous savons combien divers sont les besoins d'un canton à l'autre. Ce ne sera pas le Pérou; la manne sera vite épuisée, elle est loin de pouvoir combler les vides, mais elle rendra service pour peu qu'il se trouve assez de femmes capables et désireuses de collaborer dans les Comités cantonaux, pour peu qu'elles s'unissent au service de la cause à laquelle était destinée la collecte nationale, qu'elles mettent de côté toute idée de prestige, et qu'elles aillent droit au but. Nous sommes persuadées qu'en acceptant l'argent tel qu'il leur a été remis, et en remplissant les conditions requises, elles le feront fructifier pour le plus grand bien de la jeunesse et de notre économie nationale.

A. DE M.

noises a entrepris une enquête s'adressant à toutes les maîtresses d'écoles du canton, afin de savoir si, oui ou non, elles avaient à soutenir d'autres personnes qu'elles-mêmes. Le résultat est très intéressant, très concluant. Comme l'institutrice mariée du canton de Berne possède encore à ce jour le droit d'exercer sa profession, à l'opposé, par exemple, de celle de Bâle-Ville, on interrogea aussi bien mariées que célibataires. Environ la moitié répondirent, ce qui n'est relativement pas mal. Le travail de M^{me} Gagg a pour base 618 questionnaires remplis.

Institutrices célibataires: en chiffres ronds, les deux tiers déclarent qu'elles soutiennent, régulièrement ou temporairement, père, mère, frères et sœurs, ou d'autres parents. Il est intéressant de constater que plus de la moitié soutiennent leur proche famille. On a trouvé 68 personnes dont l'existence dépendait d'une manière absolue du gain de leur fille ou de leur sœur maîtresse d'école. Voici, par exemple, une institutrice qui pourvoit entièrement à l'entretien de ses parents. Sa mère est aveugle, malade, de sorte que sa fille a, en outre, à sa charge, de lourds frais de médecin et d'hôpital. Dans de nombreux autres cas, des membres de la famille ont besoin, sinon entièrement, du moins partiellement, du gain d'une maîtresse d'école. Ainsi, la mère de l'une d'elles a bien une petite pension, mais qui ne lui suffirait pas si elle ne trouvait un logement gratuit chez sa fille. Il n'est pas rare non plus qu'une institutrice, l'aînée de nombreux frères et sœurs, éventuellement d'une famille qui a perdu de bonne heure son soutien, doive venir en aide à sa mère veuve pour élever des enfants plus jeunes qu'elle. Un exemple: une institutrice est l'aînée de quatre enfants dans une famille d'ouvriers. Grâce à son gain, il a été possible de faire apprendre un métier aux trois petits frères, dont l'aîné a six ans de moins qu'elle. Mais il

Lire en 2^{me} page:

S. TER: *Le féminisme en Allemagne.*

En 3^{me} et 4^{me} pages:

J. V.: *Masaryk et les femmes.*

PENNELLO: *Les Expositions.*

L. H. P.: *Le chômage des jeunes gens.*

En feuilleton:

M.-L. PRESS: *Christine de Suède* (fin).

Glâné dans la presse.



Les femmes et les livres

Christine de Suède¹

Mais voici venir l'événement capital de cette vie agitée. Selon la reine, il se préparait en secret depuis cinq ans: précédé d'une période de scepticisme qui l'éloigna pour toujours de la religion luthérienne, celle de son pays, c'est sa conversion au catholicisme.

Toute enfant déjà, la fille de Gustave-Adolphe scandalisait ses maîtres par des remarques dans ce goût: «Dites-moi la vérité: tout ce qu'on raconte de la religion n'est que fables, n'est-ce pas?» Cependant, avec sa nature réfléchie, elle cherchait, se plongeait dans la Bible et dans des lectures sur les croyances les plus diverses. Si jamais elle ne douta de l'existence de Dieu, il lui semblait alors que la manière de le servir n'avait aucune importance. Jusqu'en 1648 environ, tel fut son état d'esprit. C'est à ce moment que se place le séjour de Descartes en Suède. Ses entretiens avec la reine touchaient souvent

à des questions religieuses. Faut-il croire aussi au serment secret qu'elle aurait fait lors d'une grave maladie: qu'elle passerait au catholicisme si elle était sauvée? Le confesseur de l'ambassadeur du Portugal, le père jésuite Macedo, d'autres encore, parlaient à Christine des sujets qu'elle désirait mieux connaître, mais avec une grande circonspection, de crainte de donner l'éveil.

Selon M^{me} de Gutzkow, trois faits sont certains: la reine agit par conviction; son abdication en est une des conséquences, car les autres mobiles qui l'y poussèrent ne sont pas décisifs; enfin, elle était pleinement consciente des risques à courir, car elle n'ignorait ni la sévérité des lois, ni le scandale que serait sa conversion dans un pays rigide luthérien. Le sacrifice n'était donc pas mince, et l'on comprend qu'elle voulut tenir sa décision secrète le plus longtemps possible.

L'abdication. C'est en 1651 que, pour la première fois, la souveraine fait part au Conseil du royaume de la résolution qu'elle a prise d'abdiquer en faveur du prince, son cousin, déjà nommé par elle héritier au trône. Comme elle ne se mariera jamais, cet acte de renoncement, dit-elle, délivrera la nation de ses craintes au sujet de la succession.

La consternation, à cette nouvelle, fut si grande que la reine, ne résistant pas aux supplications dont elle se vit l'objet, demeura trois ans encore sur le trône, mais alors ce fut irrévocable. Malgré l'attachement de son peuple, malgré les sages avis de Whitelocke, ambassadeur d'Angleterre, qui prévoyait l'avenir et les difficultés qui surgiraient pour elle à la

suite d'un acte si grave, rien n'y fera: le 16 juin 1654 eut lieu la cérémonie solennelle de l'abdication, puis le couronnement de Charles-Gustave sous le nom de Charles XII.

Désormais, Christine est libre. Comme si elle redoutait des entraves à cette indépendance, elle hâte les préparatifs du départ, ce qui n'empêche pas le nouveau souverain de lui faire demander une dernière fois sa main à la frontière! Elle s'est fait couper les cheveux, sa seule beauté, et arrive à Hambourg vêtue comme un cavalier. Mais elle y reprend ses habits de femme et est très fêtée. Pour la dernière fois, elle assiste au culte luthérien, mais, selon une fâcheuse habitude, en lisant un classique qu'elle a fait relire comme un recueil de cantiques, sans, d'ailleurs, prendre soin de s'en cacher autrement.

En avril, voici l'ex-reine en Hollande. Le but officiel de ce voyage? faire une cure à Spa. C'est ici que se répandent les premières spéculations sur son compte; c'est ici qu'elle s'aperçoit d'abord de son impuissance à les faire taire, maintenant qu'elle n'a plus ni prestige ni charges à distribuer. Très admirée par les uns comme preuve d'un esprit philosophique, sa renonciation au trône était mal jugée en pays protestant, car des bruits de conversion commençaient à s'y répandre, alors que, parmi les catholiques, elle passait pour athée. Dès lors, les détracteurs de tout bord la déchirèrent à belles dents: elle-même s'est offerte à leurs attaques.

La veille de Noël, secrètement, dans la chapelle du château royal à Bruxelles, et en présence de plusieurs témoins, l'acte de la

conversion a lieu. Mais le secret qu'elle voudrait garder encore, — car elle sait qu'elle risque la confiscation de ses biens, — Christine doit y renoncer: le pape Alexandre VII exige une déclaration publique et solennelle, à Rome. C'est maintenant le geste décisif par lequel elle a coupé les amarres qui la relient à sa patrie. A chaque étape, on lui fait fête. Il n'y a plus moyen de rien changer. Alors, elle-même annonce au roi par une lettre cet événement capital de sa vie.

A peine a-t-elle posé le pied dans les Etats pontificaux qu'on va au-devant d'elle en la comblant d'honneurs. Depuis des semaines, il n'était question que de sa venue, et le pape en personne avait surveillé les préparatifs de son appartement dans une aile du Vatican. Elle arrivait avec l'aurore du sacrifice; on ne croyait pas pouvoir trop la fêter; aussi les semaines qui suivent comptent-elles parmi les plus brillantes qu'elle eût vécues, qu'elle fût destinée à vivre encore. Son entrée dans la Ville éternelle est un triomphe, puis ce ne sont que cérémonies et plaisirs, et les journées paraissent trop courtes.

Mais au bout de peu de semaines, il y a déjà quelques ombres au tableau; l'ex-reine n'est pas toujours d'humeur facile; elle exige trop d'égards, alors qu'elle-même n'en a guère; son esprit caustique, ses manières libres indisposent et choquent; de son côté, elle est déçue: elle n'avait connu jusque-là que des catholiques de marque. Il lui faut voir combien la carrière ecclésiastique n'est que prébendes pour les cadets de grandes maisons. Elle se laisse aller à des critiques,

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

est aussi des tantes, des neveux, des nièces, qui comptent sur l'aide de leur nièce ou de leur tante maîtresse d'école. On ne s'est, à notre regret, pas informé de façon expresse des charges que représentent des personnes qui ne sont pas membres de la famille: amie, marraine, enfant adopté, etc., à entretenir totalement ou partiellement.

Celles parmi les institutrices célibataires qui n'ont pas d'obligations de famille se rencontrent dans les classes d'âge les plus jeunes et les plus âgées. On peut en conclure que la jeune fille, normalement, a encore des parents en état de travailler, et que son gain n'est pas indispensable à la maison, alors que, plus tard, il lui faut accepter des devoirs envers ses parents âgés. D'autre part, les institutrices âgées ont perdu leurs parents, et leurs frères et sœurs n'ont plus besoin de leur aide. Mais souvent, d'autres soucis personnels surgissent: telle institutrice de santé délicate est obligée de faire de fréquents séjours et cures; telle autre est restée des années sans poste, et il lui faut payer les dettes faites pendant ce temps, etc.

Institutrices mariées: d'après notre Code civil, l'époux n'est pas tenu d'entretenir la famille de sa femme. Souvent aussi, avec la meilleure volonté du monde, il ne pourrait le faire. Il n'est donc pas rare que la famille, qui comptait sur le gain de la jeune fille, compte désormais sur le gain de la jeune femme; ainsi, de nombreuses maîtresses d'école mariées soutiennent encore leur propre famille, qui souvent aussi n'a pas d'autre ressource. Voici le cas d'une mère et d'une sœur mariée qui vivent en permanence chez leur fille et sœur institutrice mariée, et ne possèdent rien pour leur entretien. Et s'il est des institutrices qui n'ont que des charges légères, combien sérieuse celle de l'institutrice dont le mari tombe malade, ou dont les enfants grandissent!

Bien entendu, cette enquête a porté également sur les veuves et les divorcées, bien qu'elles ne représentent qu'un faible pourcentage dans le corps enseignant bernois. Nul ne discutera pour celles-là la nécessité de leur gain.

Grâce à cette enquête, on a donc pu établir que, parmi les institutrices qui appartiennent à l'une des classes les plus favorisées d'entre les femmes qui travaillent professionnellement, un grand nombre ont des charges de famille, et qu'il en est même qui doivent entretenir une famille entière, faute de quoi l'existence de celle-ci ne serait pas assurée. C'est donc une réponse qui contredit absolument la légende d'après laquelle, «en général» les femmes n'ont personne à soutenir.

E. V.-A.

(Trad. française par M.-L. P.)

Quelques faits

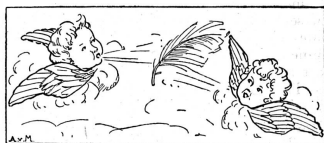
Il résulte de l'enquête de l'Association cantonale des institutrices bernoises auprès d'un certain nombre d'institutrices mariées pour connaître les raisons qui les ont fait persévérer dans l'enseignement.

Une d'entre elles écrit: «J'entretiens régulièrement mes parents sur la base de 2000 fr. par an et je donne un subsidie mensuel de 50 à 100 fr. à un frère chômeur et chargé de famille.» Plusieurs autres institutrices mariées ont à leur charge des parents âgés, infirmes, aveugles, etc. «Mon mari n'aurait jamais pu sans l'aide de mon gain recueillir chez lui pendant vingt-quatre ans des parents à demi-invalides», dit Mme G.

Quant aux charges financières résultant des enfants, Mme H. écrit: «Mon mari et moi avons six enfants, de ce fait un logement assez grand; nous devons vivre avec la plus grande économie pour éviter les dettes.» Et celles qui hébergent des enfants mariés et chômeurs, ou qui doivent aider à payer des écologies et frais de pension à plusieurs enfants, ou qui attendent que leurs fils ou leurs filles puissent gagner leur vie pour donner leur démission; que feraient-elles, que feraient leurs maris et que deviendraient leurs enfants sans le gain des mamans?

Une autre éventualité, celle du mari incapable de gagner le pain du ménage: «J'ai une famille de cinq enfants mineurs que je dois presque exclusivement entretenir, répond une autre institutrice; mon mari a eu un accident qui l'a rendu presque infirme.» Plusieurs institutrices parlent aussi de maris faibles de santé, de maladies contractées au service militaire pour lesquelles l'assurance militaire paie une indemnité de cinquante centimes par jour; ou de maris chômeurs partiels ou totaux. Bref, beaucoup de soucis matériels, d'angoisses et de responsabilités pour toutes ces pauvres femmes qu'on loge tout en leur reprochant leur appoint au gain familial, appoint pourtant indispensable.

V. D.



DE-CI, DE-LÀ

Mme Garola, directrice de la station d'essai pour l'agriculture à Chartres, vient d'être élue membre de l'Académie agricole française jusqu'à présent fermée aux femmes.

Mme Palma Guillen, qui vient d'être nommée ambassadrice du Mexique en Colombie, a été institutrice, puis docteur en philosophie; entrée dans les services d'état, elle a beaucoup amélioré les écoles de jeunes filles et les bibliothèques populaires, et devint finalement directeur de la division s'occupant de ces bibliothèques au sein du ministère de l'instruction publique.

Les deux premières assistantes de police viennent d'entrer en fonctions à Paris; elles portent crânement leur uniforme bleu marin, costume tailleur orné au revers de l'écusson de la ville de Paris, chapeau rond et gants de peau. Toutes deux sont titulaires du diplôme d'Etat du Service social.

L', agneau de Noël de Mrs. Corbett Ashby.

Le Fédération australienne des Femmes électorales a eu la charmante idée, nous apprend le journal *L'Aube* d'offrir à Mrs. Corbett Ashby, notre présidente internationale, un «agneau de Noël» en cadeau pour son repas de Noël.

Malheureusement — ou plutôt heureusement pour certains comme on va le voir — Mrs. Ashby était à la veille de son départ pour les Indes, et son fils dont l'appétit robuste n'aurait pas reculé devant pareil régal faisait du sport d'hiver dans les montagnes. Aussi, après avoir savouré une délicieuse selle de cet agneau australien, Mrs. Ashby a-t-elle fait partager tout le reste entre les douze plus vieilles pensionnaires d'une Société de charité pour leur repas de Noël, et le boucher auquel elle s'adressa fut si enchanté de cette

Le féminisme en Allemagne

Les nouveaux chefs

L'Université politique allemande a fondé récemment un «séminaire» pour former des «personnalités dirigeantes» parmi les membres les plus en vue du mouvement féministe national-socialiste.

Nous empruntons à la *Frankfurter Zeitung* les détails suivants sur les idées fondamentales d'après lesquelles sera organisé le travail de ce nouveau «séminaire», ce journal reproduisant les discours prononcés à cette occasion par deux représentantes du féminisme «nazi».

Celles-ci ont affirmé qu'il avait été faux de craindre que le national-socialisme cherchât à exclure les femmes du domaine du travail intellectuel. Evidemment, lors des temps héroïques de l'établissement de ce mouvement, des sacrifices étaient nécessaires de la part des femmes, que l'on avait engagées alors à se consacrer à une activité uniquement sociale. Mais actuellement, les femmes pourraient et devraient occuper à nouveau des postes de valeur intellectuelle — sans formuler toutefois de réclamations égalitaires absurdes, mais en se consacrant à l'exercice des droits et devoirs afférents à leur sexe. Par conséquent, le principe fondamental de l'éducation «nazi» serait d'élever la femme pour être mère et éducatrice, et les qualités que toute femme devrait cultiver, et dont elle devrait empreindre la jeunesse féminine, devraient être la simplicité, la sincérité, l'amour de la patrie, la préparation à une conduite héroïque, et la disposition au sacrifice sans réserve de sa personnalité. Il ne serait pas nécessaire que toute femme possédât des connaissances politiques, mais, d'autre part, elle devrait s'intéresser aux événements contemporains, chose qui ne serait possible que si elle adhéraît aux doctrines nationales socialistes, et interprétait à leur lumière les faits se produisant autour d'elle. De la sorte, sa vie serait dirigée essentiellement

ment par les doctrines racistes et par l'histoire, toutes choses éminemment utiles à la préparation au mariage, à la vie domestique, et à ses fonctions devant sa machine à écrire.

Trois groupements existent déjà qui étudient les questions suivantes: *La femme au foyer et dans la famille.* — *La science et la culture racistes.* — *Questions d'histoire et de civilisation.* — Déjà 500 femmes se sont inscrites à ces cours pour étudier ces questions.

Nous avouons avoir un peu de peine à nous persuader que le national-socialisme n'ait pas exclu les femmes de leurs anciens champs d'activité intellectuelle, comme l'assurent ces nouveaux chefs, et nous attendons avec une certaine curiosité de voir comment la femme allemande remplira ses nouvelles charges intellectuelles. Il est fort à craindre que ce qui est décoré du nom de «conduite héroïque» ne soit l'éducation pour la guerre, en opposition à la paix pratiquée par tant de femmes d'autres pays, de même que l'on peut prévoir tout le mal que causeront dans l'âme innocente d'un enfant les principes de l'éducation raciste. En outre, nous relevons la contradiction entre deux affirmations qui se suivent: «Il n'est pas nécessaire qu'une femme ait des connaissances politiques, mais elle doit s'intéresser aux événements contemporains: il ne nous semble pas, en effet, qu'elle puisse le faire sans connaissances politiques.

Le national-socialisme ayant attendu deux ans pour donner aux femmes pour la première fois sous ce régime la chance d'occuper de nouveaux des postes intellectuels, on peut se demander combien d'élèves de ce «cours de cadres» trouveront ensuite, à l'intérieur du Reich, des places importantes analogues à celles qui, après la guerre, avaient été confiées sans hésitation, et sans qu'il fût besoin de former et d'instruire des chefs, à tant de personnalités éminentes et compétentes du mouvement féministe démocratique?

S. Ten.

idée qu'il offrit de livrer à chacune son morceau tout rôti. Voilà une jolie illustration de l'esprit d'entente internationale!

Privilege de naissance.

Le règlement du Grand prix de Suisse pour la motocyclette de cette année contient cette phrase lapidaire: Tout conducteur doit être du sexe masculin et âgé de 18 ans révolus.

L'âge, rien à dire. Mais le sexe? La motocyclette ne présente pas de dangers plus grands que l'automobile ou l'aviation qui elles, n'excluent pas les femmes des grands prix. En Angleterre, les femmes motocyclistes sont légion et, en Suisse, elles ne sont pas rares. Elles circulent partout en moto et même très bien: une équipe féminine ne remporta-t-elle pas le vase d'argent à l'épreuve des Six Jours?

Serait-ce que les motocyclistes mâles redoutent une concurrence qui pourrait égratigner leur orgueil? Relevons en passant que Mme Hulda Ortel est l'une des premières femmes ayant participé aux courses motocyclistes suisses.

Les sages-femmes à cheval du Kentucky.

Vingt-huit sages-femmes aident à venir au monde aux petits citoyens et aux petites citoyennes de cet Etat américain, dont le territoire ne mesure pas moins de 2.600 kilomètres carrés. Elles sont assurément les seules sages-femmes du monde qui montent à cheval et qui portent leurs instruments dans une poche de leur selle. Beau-

coup d'entre elles, qui sont expertes non seulement en gynécologie mais aussi en hygiène publique, viennent de Terre-Neuve, où elles exercent leur métier en se servant en hiver de traîneaux et en été de canots à voiles.

Toutes sont des amazones hors ligne, disposant entre elles toutes de 40 chevaux. Chacune d'elles possède deux musettes, dont l'une, lourde de 48 livres, contient tous les instruments nécessaires à un accouchement, du matériel de désinfection et une trousse de chirurgie. La santé d'environ 4.000 enfants dépend d'elles seules. Et cette profession ainsi exercée leur fait souvent courir de réels dangers. Mais grâce à cette équipe si bien organisée et entraînée, la santé publique s'est améliorée dans ces régions, et il est question d'étendre l'application de ce système à d'autres régions sauvages et solitaires des Etats-Unis, où vivent dispersés de quinze à vingt millions d'êtres humains.

Il va de soi que les honoraires de ces sages-femmes-amazones sont strictement réglés d'avance. Un accouchement, par exemple, leur est payé 5 dollars (15 fr. suisses). Qu'est-ce que cette somme en comparaison du dévouement et de la fatigue que représente l'exercice de cette profession?...

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés

et elle est critiquée à son tour. Il faudra, de part et d'autre, l'accoutumance.

Christine n'a pas trente ans; elle vivra jusqu'à soixante ans passés. Elle est donc à peine à la moitié de son existence, et cette seconde moitié sera de beaucoup la plus pleine, la plus agitée, la plus dense de soucis, de craintes, de luttas, d'espoirs et de déboires, avec des alternances de mondanité excessive, de joies, d'honneurs, — le tout dominé par des difficultés financières sans cesse renaissantes, et par la vacillité de ses sentiments et sa fidélité inébranlable envers son ami et conseiller, le cardinal Azzolini. C'est pour lui surtout qu'elle ne renoncera jamais à jouer un rôle politique officiel ou caché, et, d'autre part, c'est lui qui l'encourage et la soutient, ou la morigène. Deux fois encore, elle aura la vision d'un trône: celui de Naples ou celui de Pologne. A plusieurs reprises, elle quittera Rome et ses intrigues, et celui à qui elle pense toujours, et l'amitié des papes successifs, sauf Innocent IV, avec lequel elle sera en conflit.

On la voit à Paris et à la cour de France, où elle inspire des antipathies et des sympathies; plus d'une fois, elle retournera vers le Nord, vers cette patrie qui l'a reniée, mais de laquelle dépend encore sa fortune matérielle. Rome, toutefois, est l'aimant qui l'attire, et qui finalement la fixe. Toujours remuante, ardente, agissante jusque dans la maladie qui l'emportera, Christine, au fond, cherche, à travers toutes ses vicissitudes, — et il semble bien, par sa correspondance et par ses pensées, que ce ne fut jamais en

vain, — un appui, un réconfort, un apaisement dans la religion. Elle a de petits côtés et elle a de la grandeur; surtout, elle est toujours sincère et courageuse; c'est ainsi, par exemple, qu'ayant beaucoup connu l'Espagnol Molinos et subi son influence, très grande avant que l'Inquisition ne s'en mêlât pour le condamner lui et sa doctrine, elle n'hésite pas à prendre de ses nouvelles et à lui envoyer chaque jour des aliments dans sa prison. Admet-elle qu'il était coupable? Renia-t-elle son enseignement? Si oui, elle songea surtout qu'il était malheureux.

Dans ses dernières années, Christine eut à souffrir plusieurs fois d'érysipèle. Ce fut cette maladie qui l'emporta le 9 avril 1689. Rome se montra très émue de cette mort. La princesse y avait vécu trente-trois ans; elle faisait partie de sa vie même; beaucoup lui devaient de la reconnaissance. Le pape, lui, aussi, y prit une vive part, et, contrairement aux vœux de la défunte, il ordonna un pompeux cérémonial funéraire.

Christine Wasa, dans son testament dont le début est une ferme profession de foi catholique, déclare le cardinal Azzolini son légataire universel, non sans en tirer les détails de nombreux autres legs. Probablement selon le désir qu'elle-même en avait exprimé, l'héritier se mit à brûler systématiquement sa correspondance. Pour ce qui est des lettres qu'il lui avait adressées, il atteignit la date de 1670, mais quant à celles de Christine, la maladie — sa dernière — ne lui permit pas d'aller plus loin que 1666. C'est à cette circonstance que nous devons un nombre im-

portant de témoignages authentiques de ce que fut cette femme célèbre sur laquelle on a tant écrit.

En fait d'argent, après la liquidation des dettes et des legs, il n'en resta plus à Azzolini, mais il avait encore les précieuses collections artistiques et la superbe bibliothèque de l'ex-reine. Le cardinal, qui, jusqu'à son dernier jour, semble avoir été au moins autant un politicien qu'un prêtre, voulut rentrer en grâce auprès de la Cour de France avec qui il était en froid, et cela par le don à Louis XIV des œuvres d'art dont il venait d'entrer en possession. Il allait en confier avec le cardinal d'Estrées lorsque sa fin approcha. Il mourut sept semaines après Christine, du même mal, laissant pour héritier un neveu.

Beaucoup des manuscrits de grande valeur faisant partie de la Bibliothèque se trouvent dans les collections du Vatican; les œuvres d'art se dispersèrent en de nombreux musées. De la pensée de Christine Wasa, nous avons des réflexions sur Dieu et l'âme, sur l'Eglise, les princes et l'Etat, sur l'amour et l'amitié, sur la vie et le destin, par lesquelles Mme de Gutzkow termine son livre. Citons-en quelques-unes avant d'achever ce compte-rendu:

«Hypocrites et bigots sont la perte du monde».

«Il ne faut jamais être content de soi. Il faut plutôt chercher toujours à se surpasser soi-même».

«Les grandes amitiés sont aussi rares que les grandes amours».

«Quand il s'agit de sympathies et d'antipathies la raison perd ses droits».

«Il faut embrasser l'ennemi désarmé».

«La faiblesse et l'ignorance font des hommes les ennemis de la vérité».

«Le grand secret de la vie, c'est de se fixer un grand but et de ne jamais le perdre de vue».

M.-L. PREIS.



Glané dans la presse...

L'homme d'esprit qui signe «Le Semainier» dans l'illustration présente à ses lecteurs un rapport de Mme Edmond Fédant, maître de forges, au Congrès national de l'Alliance démocratique française. Une femme qui n'est pas une oratrice éprise d'idéologie pure, mais qui connaît pratiquement les questions dont elle parle, ainsi nous la présente-t-elle.

Interrogez en ce moment, dans votre entourage, des hommes et des femmes appartenant aux milieux les plus divers et demandez-leur ce qu'ils pensent du raisonnement suivant: puisque le nombre des chômeurs est considérable et que, d'autre part, la main-d'œuvre féminine accapare à vil prix tous les postes vacants, ne serait-